



PRIÈRE

DIX HEURES

M^{me} STEFANSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 209 — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} STEFANSON intervient.

MM. SWAN et GAUDREAU ainsi que M. le *ministre* ALLUM posent des questions à la députée.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* ALLUM exerce son droit de parole jusqu'à 10 h 30 et le conserve pour la reprise du débat.

M. RONDEAU propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 210 — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. RONDEAU intervient.

MM. SCHULER et GAUDREAU ainsi que M. le *ministre* SARAN posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. SCHULER exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. MARCELINO (Tyndall Park) présente la proposition suivante :

Proposition n° 16 : Demande au gouvernement fédéral de collaborer avec le Manitoba

Attendu :

que le gouvernement provincial travaille avec ses partenaires fédéraux quant à leurs priorités communes;

qu'il est important pour le Manitoba d'avoir un partenaire fédéral qui prend part aux négociations en vue de faire avancer les dossiers qui aideront les Manitobains;

que le gouvernement provincial est progressif et que le fait d'avoir des gouvernements de ce type tant au provincial qu'au fédéral permet de traiter plus de priorités;

que le premier ministre provincial a demandé la tenue d'une enquête nationale sur les femmes et les jeunes filles autochtones disparues ou assassinées et que le gouvernement provincial attend avec impatience que le gouvernement fédéral ordonne sa tenue;

que les élèves manitobains ont le droit d'avoir accès à un bon système d'éducation et qu'on prévoit que le gouvernement fédéral financera intégralement l'éducation et appuiera les écoles qui se trouvent sur les réserves et relèvent de lui sur le plan financier;

que le gouvernement provincial reconnaît que les services de garderie abordables et accessibles aident les familles et permettent aux enfants de prendre leur envol et qu'il attend avec impatience que le nouveau premier ministre du Canada soit un partenaire actif dans l'établissement d'un système public fort, au lieu de privatiser les services de garderie comme l'exigent certains;

qu'investir dans l'infrastructure permet de créer de bons emplois et qu'un partenaire fédéral permettra la construction d'une meilleure infrastructure au Manitoba;

que le nouveau premier ministre a promis de faire des investissements appréciables en vue d'améliorer les routes du Nord et les routes éloignées, telles que la route située du côté est et la route Freedom et que le gouvernement provincial participera à ces projets à titre de partenaire;

que les Manitobains travaillent très fort et qu'ils ont droit à la sécurité économique au moment de leur retraite et que le premier ministre du Canada nouvellement élu s'est engagé à annuler les changements à l'âge d'admissibilité à la pension de la Sécurité de la vieillesse et à la pension de retraite du Régime de pensions du Canada et à augmenter les prestations que reçoivent les aînés;

que les Canadiens, notamment les Manitobains, sont fiers de leur système de soins de santé universel et que le gouvernement provincial est heureux de travailler avec un nouveau partenaire fédéral résolu à offrir des soins de santé accrus et de meilleure qualité aux Manitobains,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite le nouveau gouvernement fédéral;

que l'Assemblée législative soit exhortée à travailler en étroite collaboration avec les gouvernements provincial et fédéral afin de jouer un rôle actif pour assurer une meilleure qualité de vie aux familles manitobaines;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à continuer de rejeter les demandes de la part de l'opposition visant à réduire et à privatiser les services et à s'engager plutôt à donner suite aux priorités des Manitobains de concert avec son nouveau partenaire fédéral progressif.

Il s'élève un débat.

M. MARCELINO (Tyndall Park) intervient.

L'Assemblée permet à MM. GOERTZEN, WIEBE et RONDEAU ainsi qu'à M. le *ministre* SARAN de poser des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. GOERTZEN, M^{me} la *ministre* WIGHT ainsi que MM. PIWNIUK et WIEBE interviennent. M. SMOOK exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} ALLAN, M. EWASKO, M. le *ministre* ALLUM, M. GOERTZEN et M^{me} ROWAT font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (G. Mulvihill, P. Busam, C. Hoyt et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de collaborer avec les autres ordres de gouvernement afin d'examiner les avantages économiques et les coûts de construction d'une marina à Lac-du-Bonnet. (K. MacNeish, G. Sarapu, D. DeBaets et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba à fournir immédiatement par écrit aux députés de l'Assemblée législative les critères et les raisons ayant justifié le choix du tracé privilégié pour le projet de ligne de transmission Minnesota-Manitoba, indiquant notamment si ce tracé constituait l'option présentant le moins d'inconvénients pour les résidents de Taché, de Springfield, de Sainte-Anne, de Stuartburn, de Piney et de La Broquerie. (S. O'Donovan, D. A. Nickel, S. Strickland et autres)

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'appui du gouvernement provincial envers la santé des résidents du Nord sera examinée le mardi 3 novembre 2015.

M. le *ministre* CHOMIAK propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 4 — *Loi sur la promotion du secteur agroalimentaire/The Farm and Food Awareness Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

MM. les *ministres* CHOMIAK et KOSTYSHYN ainsi que MM. WISHART, GERRARD et PEDERSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* ALLUM propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 32 — *Loi modifiant la Loi sur la destruction des mauvaises herbes/The Noxious Weeds Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

MM. les *ministres* ALLUM et KOSTYSHYN ainsi que MM. PEDERSEN, GRAYDON, WISHART, CULLEN, GERRARD et EICHLER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* ALLUM propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (circonscriptions spéciales d'aménagement du territoire)/The Planning Amendment Act (Special Planning Areas)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

MM. les *ministres* ALLUM et CALDWELL ainsi que MM. EICHLER et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* ALLUM propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur l'insaisissabilité des biens culturels étrangers/The Foreign Cultural Objects Immunity from Seizure Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

MM. les *ministres* ALLUM et LEMIEUX ainsi que MM. PIWNIUK et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* ALLUM propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 18 — *Loi sur les professions reconnues/The Certified Occupations Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ALLUM, M^{me} STEFANSON et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* CHOMIAK propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi sur la boxe/The Boxing Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

Mardi 27 octobre 2015

MM. les *ministres* CHOMIAK et LEMIEUX ainsi que MM. SCHULER, GERRARD et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl Reid